



probleme familiaux-generalis

Par **chataigne**, le **20/05/2012** à **19:43**

bonjours

Je sollicite votre aide pour une affaire très grave. Mon père est décédé quand j'avais 13 ans suite à ce drame ma famille ma ouvert un compte épargne chez Generali patrimoine afin de me remettre le peu qu'il me reste de lui. En décembre 2011 j'ai voulu retire 9000e sur les 20000euros environs dont je pensais pouvoir disposer . C' est la que j'ai été informé que 17500,81euros avaient déjà été retirés.

La société me détaille les transactions et m'apprend qu'il ont été versés sur le compte bancaire de ma mère, je demande donc à ma mère des explications , elle me répond qu'elle en avait eu besoin pour un projet d'affaires... et n'a montré aucun signe de compassion ou de prise de conscience de la gravité de son geste sachant qu'ils étaient divorcés et en très mauvais termes je ne pense pas que les souhaits de mon père étaient qu'elle dispose sans demander ma permission de cette réserve qui m'était destinée après ma majorité....

Outrée j'ai tenté d'obtenir de l'aide afin d obtenir réparation à Generali qui a sa part de responsabilité dans cette affaire et ne l'entend pas de cette manière ,Generalis ne veut visiblement pas l'endosser puisque depuis six mois, je me fais balader à coup de courriers qui prennent des mois pour obtenir une réponse à une simple question et surtout à une question grave ,pire la société semble rejeter la faute sur moi en invoquant que ma signature à été posée sur les transactions alors qu'il est évident que ce n'est pas mon écriture puisque pas moi qui ai fait ces demandes ! Generalis a accepté que mon identité sois détournée et utilisée afin d'alimenter un compte bancaire qui n'avait aucune relation ni avec Generalis ni avec moi même

QUE DOIS JE FAIRE?